Colloque CRCF
" Vécu et promesses de la laïcité dans le cadre de la loi 1905 " 17 octobre 2011 -

* * *

Le bouddhisme a plus de 2600 ans. Apparu en Inde, il a fleuri dans les pays d'Asie 25 siècles durant et a donné naissance à une grande variété de branches et lignées. Il a rencontré l'Occident, et en particulier la France, quand celle-ci a tissé ses liens avec le Vietnam, le Cambodge ou encore le Laos dans la deuxième partie du XIXème siècle.

Le premier contact entre la France et le bouddhisme remonte ainsi aux années 1880. L'implantation réelle dans l'hexagone est plus récente. Elle coïncide avec l'arrivée de réfugiés d'Asie du Sud-est puis du Tibet auxquels se sont ajoutés des Japonais, des Coréens ou encore des Chinois. Il n'est pas difficile dans ce contexte d'imaginer la complexité de la mosaïque ainsi constituée.

Du fait que le Bouddhisme présente l'originalité très particulière de ne pas être une religion théiste, les Occidentaux eurent beaucoup de mal à l'accepter en tant que religion dans les décennies passées. Il accompagne chacun face à ses responsabilités en analysant le monde et les expériences en termes d'interdépendance et de causalité. Son fondement est éthique, et implique de fait le respect des lois des pays dans lesquels il s'implante.

LE VECU

Ce vécu peut être examiné d'abord du point de vue des bouddhistes issus de l'immigration puis de celui des bouddhistes d'origine française.

Arrivée dans les années 70, après la guerre du Viet-Nam (boat people), les génocides du Cambodge, du Laos, du Tibet etc. ces communautés meurtries, ont apporté avec elles leurs langues, leurs traditions, leurs cultures, leurs rituels et leurs moines, c'est-à-dire leur « religion ». La population française leur a témoigné beaucoup de compassion et de sympathie. Désormais en exil, ces communautés ont pu s'installer et s'intégrer silencieusement et assez correctement dans leur pays d'adoption. Elles vivent la laïcité sans trop la comprendre à travers les valeurs de fraternité, de tolérance, de liberté de croyance. La laïcité constitue à cet égard un facteur d'intégration car les valeurs bouddhiques et ancestrales se conjuguent bien avec les valeurs républicaines.

□ La 1ère génération de ces communautés reste très liée à ses moines et ses pagodes. Elle rassemble les principaux donateurs et assure ainsi la survie des moines et la construction de pagodes qui se substituent aux appartements transformés en lieux de culte des premières années ! Ses membres respectent et pratiquent la générosité, le don, l'offrande, valeurs repères des populations laïques traditionnelles asiatiques.

□ La 2è génération, c'est-à-dire celle des enfants nés en France ou arrivés très jeunes, a aujourd'hui 40 ans et moins. Elle ne parle plus couramment sa langue maternelle, ne fréquente plus aussi régulièrement les pagodes, ne garde plus les mêmes liens que ceux entretenus par les parents avec les moines, ne pratique plus les préceptes (la situation est presque la même dans leur pays d'Asie d'origine)… Cette population ne vit plus la laïcité de la manière dont le vivent les parents, d'autant plus que le monde est aimanté par le profit, l'intolérance, la violence et que l'éducation actuelle est essentiellement axée vers l'acquisition des connaissances et le développement de l'intellect, au

détriment de l'éducation à grandir en humanité…. Alors que l'héritage bouddhiste offre une voie qui ne demande qu'à être « expérimentée »

▪ Pour les bouddhistes d'origine française, les choses sont sans doute vécues bien différemment. Depuis les années 1970, avec l'arrivée en France de Maîtres et Vénérables de différentes traditions bouddhistes, nombre de nos compatriotes se sont tournés vers ces enseignements qui correspondaient sans doute à « l'air du temps ». Petit à petit, des pratiquants ont commencé à recevoir les différentes ordinations bouddhistes. De ce fait, ce qui est initialement perçu comme uniquement une philosophie et une expérience de la méditation rencontre son caractère véritablement religieux.

Des bouddhistes français, ayant pour certains une excellente connaissance des lois et des structures juridiques, ont ainsi largement contribué, il y a une vingtaine d'années, à l'installation des premières congrégations bouddhistes. La transmission de maître à disciple, élément essentiel de l'enseignement bouddhiste, a pu dès lors commencer à se faire dans de bonnes conditions. Aujourd'hui, dans certaines traditions, une deuxième génération de maîtres français est apparue, pérennisant, *de facto*, l'implantation du Bouddhisme en France.

LES PROMESSES

A la question de savoir si, plus d'un siècle après sa rédaction, la loi de 1905 répond encore aux attentes contemporaines et notamment aux attentes des religions apparues en France depuis sa promulgation, pour le Bouddhisme, la réponse est incontestablement OUI. Cette loi a, en effet, traversé le XXème siècle en permettant une harmonie certaine entre les religions et la société civile, et le dialogue interreligieux.

En revanche, elle a eu pour résultat de mettre les religions "de côté" en les enfermant dans une sphère à part, empêchant ainsi, trop souvent, leurs influences bénéfiques sur l'ensemble de la société. Mais elle a aussi permis aux religions "historiques" françaises de retrouver une place commune sur un terrain d'égalité et, en même temps, aux religions nouvellement venues de s'implanter dans un climat apaisé et ouvert. De ce point de vue, le bouddhisme ne peut être que très satisfait de cette laïcité "à la française" et de son système juridique adapté aux différentes structures, culturelles ou cultuelles.

Ceci étant dit, d'un point de vue purement religieux, la situation est-elle totalement satisfaisante ?

Le Bouddhisme a pour objet de soulager l'être humain de sa souffrance et d'œuvrer pour le bien de tous les êtres. Il est alors légitime de s'interroger sur la situation :
- Reléguer à ce point notre message de paix, de tolérance et de responsabilité, en dehors de la vie de la société ÷ est-ce une bonne chose?
- Les religions sont-elles, aujourd'hui en France, sources de désordre et d'agitation ou, au contraire, contribuent-elles à l'établissement d'un climat de paix dans le vivre ensemble ?
- Les lieux de cultes ne sont-ils pas, dans leur immense majorité, des lieux de recueillement et d'apaisement, de rassemblement et de partage qui favorisent grandement l'intégration des différentes cultures et surtout aident les gens à trouver le réconfort intérieur et la stabilité dans un monde devenu de plus en plus incertain ?
- Les grands maux de notre société : individualisme croissant, communautarismes de toutes sortes, solitude et repli sur soi, peur de l'autre, perte de sens, pour n'en citer que quelques unes, ne prennent-elles pas racine dans le délabrement des grandes valeurs humaines dont les religions sont

des vecteurs essentiels ? Ces questions, compte-tenu de la nature humaine, peuvent-elles être résolues par le seul politique ?

Bien sûr, aucune religion, le Bouddhisme pas plus qu'une autre, n'a de solution "clé en main" à ces problèmes d'une infinie complexité. Les religieux ne sont cependant généralement consultés que sur des sujets qui les concernent directement. N'oublie-t-on pas trop souvent que la finalité des religions n'est pas de s'auto-administrer, mais d'être avant tout au service de tous les êtres, facteur utile de réalisation personnelle au sein de la société, facteur d'humanité et de cohésion sociale.

CONCLUSION

Les religions, lorsqu'elles respectent la place qui est la leur, nous semblent indissociables de la vie humaine et de l'épanouissement de l'être humain dans ce qu'il a de plus noble.

Le principe de laïcité, fondateur de notre société contemporaine et de notre constitution, n'a pas à être remis en cause, tout au contraire. La loi de 1905, lorsqu'elle est lue de façon apaisée, ouvre grandes les portes d'un avenir fait d'échanges, de connaissances mutuelles, de partages et de civilisation digne du troisième millénaire.

Aussi, c'est sans doute aux religions qu'il convient de réagir en premier et d'affirmer leur rôle, porteur d'équité, de sagesse et de paix dans la société contemporaine.

D'une certaine manière, on pourrait dire que la laïcité a « fatigué » le discours religieux en le rendant trop souvent inaudible.

Prises en tenaille entre un « laïcisme de combat » et des intégrismes insupportables, les religions se doivent de réagir, non pas pour imposer un quelconque pouvoir mais pour revivifier leur message, celui de la sagesse et de l'amour universel.

C'est l'attente exprimée par les bouddhistes et bien au delà, nous semble-t-il, par tous les êtres de bonne volonté.